

# RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

## Manitoba



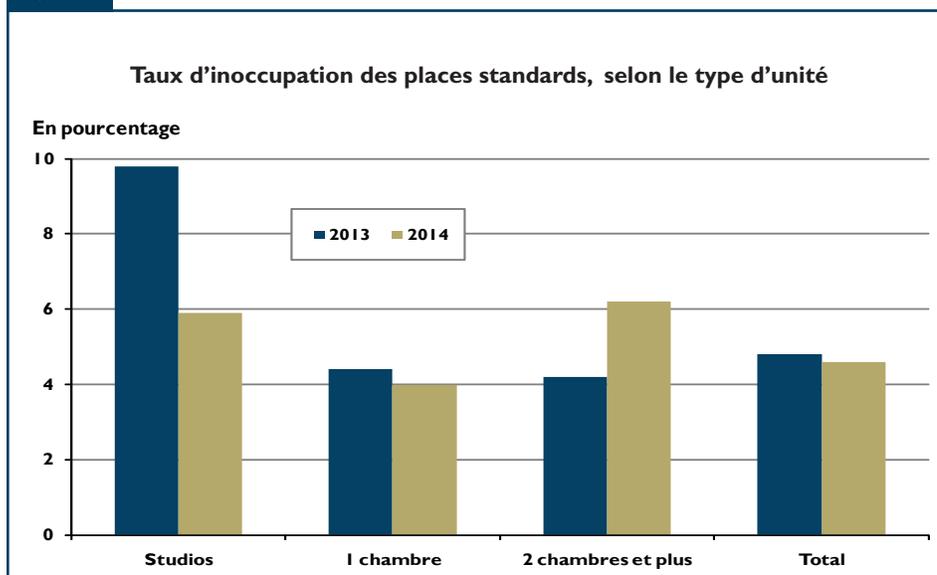
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2014

## Faits saillants

- Au Manitoba, le taux d'inoccupation global des places standards dans les résidences pour personnes âgées s'est chiffré à 4,6 % en 2014, alors qu'il était de 4,8 % en 2013.
- Le loyer mensuel moyen des places standards pour personnes âgées est monté de 2 378 \$ en 2013 à 2 447 \$ en 2014.
- En 2014, 35 résidences comptant au total 3 882 places et logeant 4 145 personnes ont fait l'objet de l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées au Manitoba.

Figure 1



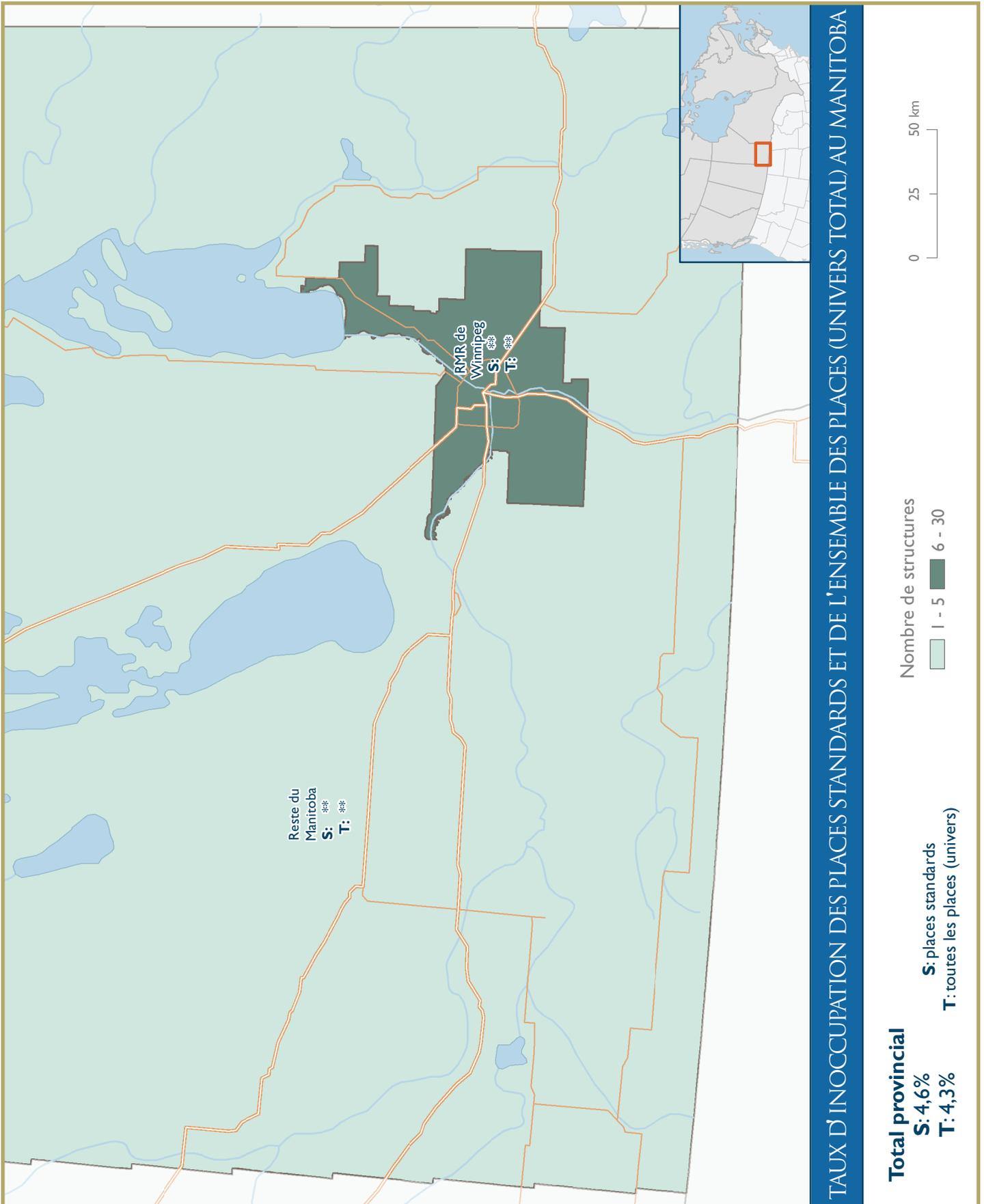
Source : SCHL

## Table des matières

3	Taux d'inoccupation
3	Loyers
5	Univers
6	Tableaux de données
11	Methodology
12	Définitions

## ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation). C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.



## Taux d'inoccupation

### Le taux d'inoccupation global a légèrement progressé

Selon les résultats de l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées réalisée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation des places standards se situait à 4,6 % en 2014 dans les résidences pour personnes âgées du Manitoba, contre 4,8 % en 2013. Cette enquête porte uniquement sur les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif comptant au moins dix logements locatifs où les locataires ont en majorité 65 ans ou plus et ont accès à des services qui ne sont pas offerts dans les ensembles de logements locatifs traditionnels, tels que des services de repas, d'entretien ménager et de lessive.

Le taux d'inoccupation cadre avec la légère hausse de la population des personnes âgées au Manitoba et avec l'augmentation semblable du nombre de places. Selon Statistique Canada, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus s'est accru de 0,6 % en 2013 en regard de 2012, ce qui est inférieur à la croissance globale de la population, qui était de 1,2 %. Cependant, le taux de croissance des personnes ayant plus de 85 ans est monté à 1,5 %. Selon les données du recensement, ces personnes constituent plus de la moitié des occupants des résidences pour personnes âgées. En 2014, l'univers s'est accru globalement de 88 places, ou de 2,3 %.

Parmi les catégories de chambres dans les résidences pour personnes âgées du Manitoba, c'est celle des logements de deux chambres qui affichait le taux d'inoccupation le plus élevé : il est passé de 4,2 %, en 2013, à 6,2 %, en 2014. Au total, 30 logements de deux chambres se sont ajoutés à l'univers depuis 2013, ce qui explique en partie la hausse du taux d'inoccupation. Les studios se sont classés au deuxième rang pour le taux d'inoccupation, même s'il a descendu d'une année sur l'autre, passant de 9,8 %, en 2013, à 5,9 %, cette année. Le taux d'inoccupation des logements d'une chambre a également diminué sur 12 mois; il s'est établi à 4,0 % en 2014, après avoir atteint 4,4 % l'an dernier. C'est d'ailleurs dans cette catégorie que le plus faible taux d'inoccupation a été relevé en 2014. Les données du recensement révèlent que presque 80 % des Manitobains qui habitent dans des résidences pour personnes âgées vivent seuls, ce qui contribue à la grande popularité des logements d'une chambre.

### Le taux d'inoccupation s'est accru dans les fourchettes de loyers les plus bas

Au Manitoba, les taux d'inoccupation les plus élevés ont été enregistrés cette année dans les fourchettes de loyers supérieures et inférieures. Les places se louant plus de 2 500 \$ par mois affichaient un taux d'inoccupation de 5,8 % en 2014, soit le même taux que celui observé en 2013. Dans la catégorie des places dont le loyer mensuel

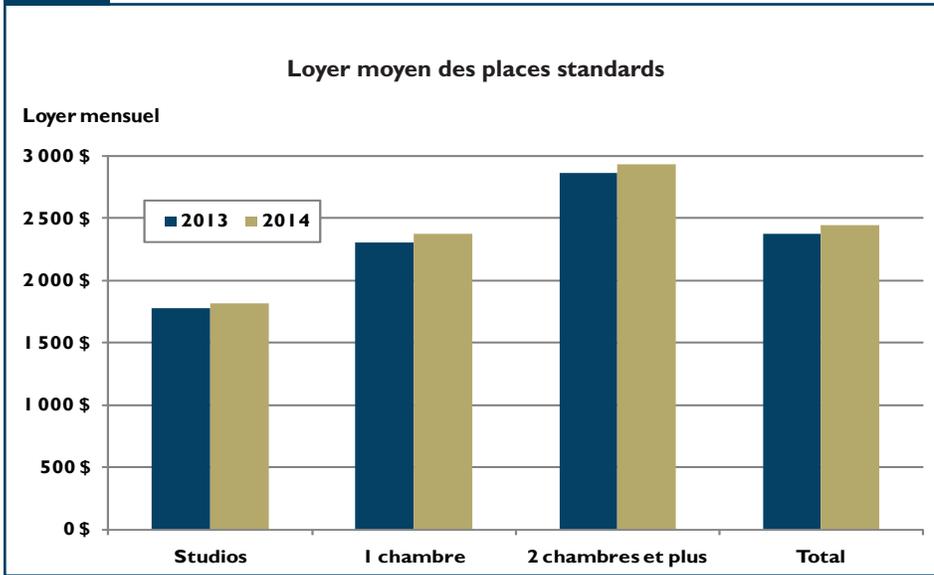
est de moins de 1 500 \$, le taux d'inoccupation s'est établi à 5,8 % en 2014, comparativement à 3,6 % un an auparavant. Compte tenu du peu de places standards dans cette fourchette de loyers, le moindre changement dans le nombre de logements vacants influe considérablement sur le taux d'inoccupation. Le taux d'inoccupation des places se louant entre 2 000 \$ et 2 499 \$, qui s'était établi à 4,9 % en 2013, a diminué pour se fixer à 4,3 % cette année. Il s'agit d'un taux légèrement inférieur à la moyenne globale de tous les types d'unités.

## Loyer

### Le loyer mensuel moyen a augmenté

Le loyer moyen mensuel moyen des places standards, tous types confondus, dans les résidences pour personnes âgées de la province était de 2 447 \$ en 2014, contre 2 378 \$ en 2013. Les services et commodités supplémentaires qu'offrent les résidences pour personnes âgées expliquent en partie l'écart observé entre le loyer moyen de ces établissements et celui des immeubles construits expressément pour le marché locatif traditionnel. Les loyers moyens variaient entre 1 815 \$, pour les studios, et 2 934 \$, pour les logements de deux chambres ou plus. Le loyer moyen des logements d'une chambre est passé de 2 308 \$ en 2013 à 2 379 \$ en 2014, alors que celui des studios est passé de 1 779 \$ l'an dernier à 1 815 \$ cette année.

Figure 2



Source : SCHL

Un examen de l'univers des places selon la fourchette de loyers permet de constater que la plus grande partie des places, soit 46,6 % de celles-ci, se louaient plus de 2 500 \$ par mois. En comparaison, 43,3 % des places se situaient dans cette catégorie un an plus tôt. Au deuxième rang, les places dont le loyer mensuel était de 2 000 \$ à 2 499 \$ représentaient 37,0 % de l'univers total en 2014, contre 31,4 % l'année d'avant. Le loyer mensuel est inférieur à 1 500 \$ pour seulement 4,8 % des places en résidences pour personnes âgées dans la province en 2014.

### Les services et les commodités ne sont pas les mêmes dans toutes les structures

Seules les résidences pour personnes âgées qui offrent des services de repas sur place sont visées par l'Enquête, et toutes les résidences ont choisi d'inclure le coût des repas dans le loyer. Même si de nombreux logements sont équipés d'une cuisinette adéquate pour la

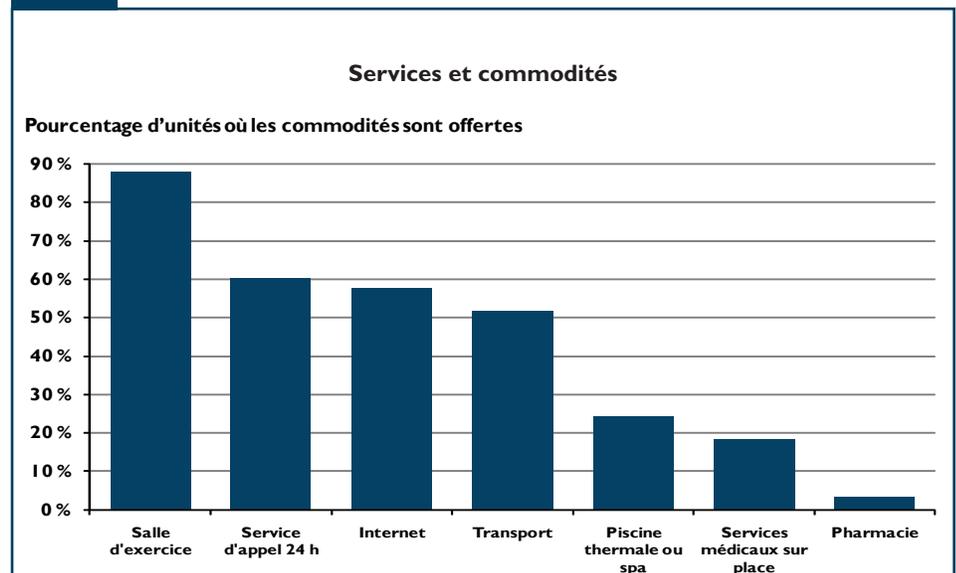
préparation de collations ou de repas légers, 51,6 % des résidences faisant partie de l'Enquête de cette année ont indiqué qu'elles fournissent deux repas par jour. Ce résultat constitue également une proportion légèrement plus élevée que celle de 2013, où 50 % des résidences offraient ce type de service de repas. Le pourcentage de résidences servant trois repas par

jour, qui avait atteint 47,1 % en 2013, a un peu diminué pour se situer à 45,3 % en 2014. Cette année, seulement 3,1 % des résidences pour personnes âgées offraient un repas par jour, comparativement à 2,9 % l'an dernier.

Le service le plus commun est le système d'appel 24 h, offert dans 60,4 % des résidences de la province en 2014, comparativement à 61,8 % en 2013. Des services médicaux étaient fournis sur place dans 18,2 % des résidences en 2014, comparativement à 23,5 % en 2013, et une infirmière autorisée était disponible dans 15,1 % des résidences, contre 14,7 % l'an dernier. D'autres services sont parfois offerts sur place : il y avait une pharmacie dans 3,1 % des résidences cette année, contre 5,9 % l'an dernier.

Il y avait une salle d'exercice dans 88 % des résidences en 2014, taux qui n'a pas changé en regard de l'an dernier. Comme les années précédentes, il s'agissait de la commodité la plus courante. La deuxième commodité la plus courante était l'accès Internet; il était offert

Figure 3



Source : SCHL

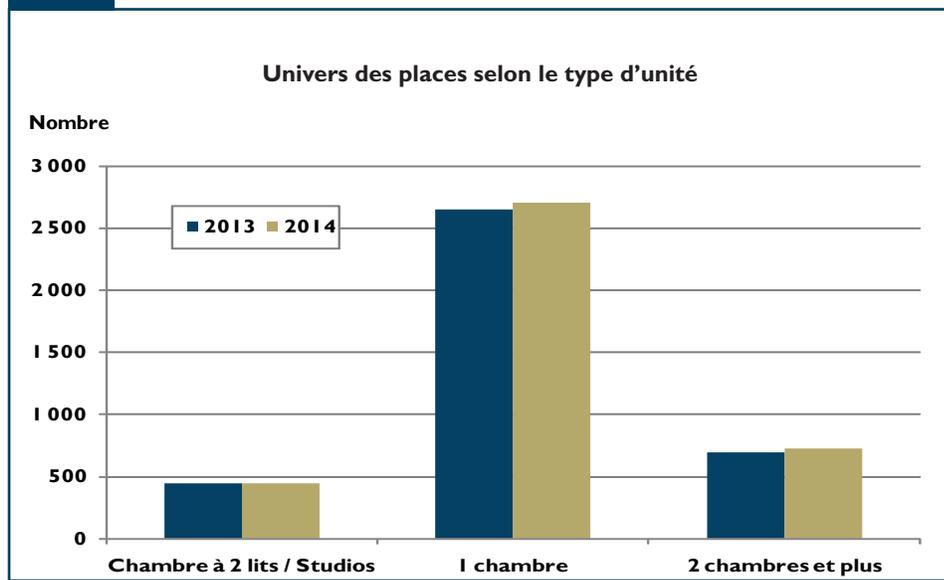
dans 57,8 % des résidences de la province cette année, en baisse par rapport au taux de 64,7 % enregistré 12 mois plus tôt. Viennent ensuite les services de transport, dans 51,6 % des résidences, contre 55,9 % en 2013. Parmi les autres commodités offertes, on trouve le spa ou la piscine thermique dans 24,3 % des résidences. En ce qui a trait aux services complémentaires, la câblodistribution était incluse dans 42,9 % des résidences en 2014.

## Univers

### Couverture de l'Enquête

En 2014, l'Enquête visait 35 résidences pour personnes âgées à l'échelle de la province; c'est une de plus qu'en 2013. Par conséquent, l'univers comptait 3 882 places, soit 2,3 % de plus qu'en 2013. Ces places logeaient 4 145 personnes, c'est-à-dire un taux d'attraction équivalent à 4,7 % de la population estimative des personnes âgées de plus de 75 ans au Manitoba. Ce taux est inférieur au taux d'attraction national, qui est de 8,9 %. On peut donc déduire que la

Figure 4



Source : SCHL

grande majorité des aînés du Manitoba ne vivent pas dans des résidences pour personnes âgées. Il se peut que certains aînés qui décident de vivre de façon autonome choisissent de recourir aux services de soins à domicile plutôt que de déménager dans un établissement institutionnel comme une résidence pour personnes âgées, ce qui explique en partie la faiblesse du taux d'attraction.

La plupart des places dénombrées (69,8 %) sont des logements d'une chambre, suivis des logements de deux chambres (18,7 %) et finalement, des chambres à deux lits et des studios (11,5 %). Par suite de l'ajout d'un nouvel immeuble, la proportion des résidences ayant une structure de béton s'est accrue; elle s'est élevée à 28,6 % cette année, alors qu'elle s'était établie à 24,2 % en 2013.

## TABLEAUX COMPRIS DANS LE RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES - MANITOBA

Tableaux standards		Page
1.1	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité	7
1.2	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$)	7
1.4	Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)	7
2.1	Univers des places selon le type d'unité	8
2.2	Univers selon le type d'unité	8
2.3	Univers des places standards selon la fourchette de loyers (\$)	8
2.4	Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts selon la taille de l'immeuble	9
2.5	Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités selon la taille de l'immeuble	9
3.1	Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité	9
Tableaux optionnels		
O1	Proportion (%) de résidences selon la structure du bâtiment	10
O2	Proportion (%) de places où la câblodistribution et le téléphone sont inclus ou non, et coût moyen (\$) si ces services sont optionnels	10
O3	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences	10
O4	Loyer moyen (\$) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences	10

### I.1 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité Manitoba

Province	Chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres et plus		Toutes les unités	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Manitoba	**	**	9,8 a	5,9 a	4,4 a	4,0 a	4,2 a	6,2 a	4,8 a	4,6 a

Sont exclus des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

### I.2 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$) Manitoba

Province	Moins de 1 500 \$		1 500 à 1 999 \$		2 000 à 2 499 \$		2 500 \$ et plus		Total des places dont le loyer est connu	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Manitoba	3,6 a	5,8 b	2,6 a	**	4,9 a	4,3 a	5,8 a	5,8 a	4,8 a	4,6 a

Sont exclus des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus). Les frais exigés pour une seconde personne sont également exclus du calcul.

### I.4 Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%) Manitoba

Province	Nombre total de places	Taux d'inoccupation global (%)		Nombre de résidences	Nombre de résidents	Population estimative des 75 ans et plus <sup>1</sup>	Taux d'attraction <sup>2</sup> (%)
		2013	2014				
Manitoba	3 882	4,5 a	4,3 a	35	4 145 a	88 100	4,7

<sup>1</sup> Source : Tableau I1-8, Population selon le groupe d'âge et le sexe, scénario de croissance moyenne - tendances historiques (1981 à 2008) (M1), au 1er juillet — Manitoba, 2010 à 2036. Source : Statistique Canada, no 91-520-X au catalogue

<sup>2</sup> Taux d'attraction : estimation de la proportion de la population des 75 ans et plus vivant dans les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :  
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité    ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique  
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

## 2.1 Univers des places selon le type d'unité Manitoba

Province	Chambres semi-privées et studios	1 chambre	2 chambres et plus	Toutes les unités
<b>Manitoba</b>	448	2 708	726	3 882

## 2.2 Univers selon le type d'unité Manitoba

Province	Chambres à deux lits et studios	1 chambre	2 chambres et plus	Toutes les unités
<b>Manitoba</b>	448	2 708	726	3 882
Places standards	255	2 596	694	3 545
Places non standards	193	3	2	198
Places inconnus	-	109	30	139

## 2.3 Univers des places standards selon la fourchette de loyers (\$) Manitoba

Province	Moins de 1 500 \$	1 500 à 1 999 \$	2 000 à 2 499 \$	2 500 \$ et plus
	% du total <sup>1</sup>			
<b>Manitoba</b>	4,8 a	11,6 a	37,0 a	46,6 a

<sup>1</sup> Pourcentage du nombre total de places dont le loyer est connu.

Sont exclus des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

- \*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité    ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique  
 -- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

### 2.4 Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts<sup>1</sup> selon la taille de l'immeuble Manitoba

Province	Repas			Services médicaux sur place	Soins infirmiers sur place <sup>2</sup>	Système d'appel 24 h	Pharmacie	
	Optionnels	Nombre de repas inclus dans le loyer						
		1	2					3
<b>Manitoba</b>	0,0 c	3,1 d	51,6 a	45,3 a	18,2 d	15,1 d	60,4 a	3,1 d
10 à 49	**	**	**	**	**	**	**	**
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**	**
90 et plus	0,0 c	4,2 d	**	**	24,9 d	20,7 d	70,7 a	4,2 d

<sup>1</sup> On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

<sup>2</sup> Incluent également les soins offerts par les infirmiers et infirmières auxiliaires.

### 2.5 Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités<sup>1</sup> selon la taille de l'immeuble Manitoba

Province	Services de transport	Piscine	Piscine thermale/spa	Salle de cinéma	Salle d'exercice	Internet
<b>Manitoba</b>	51,6 a	0,0 c	24,3 d	**	88,0 a	57,8 a
10 à 49	**	**	**	**	**	**
50 à 89	**	**	**	**	**	**
90 et plus	62,3 a	0,0 c	**	**	100,0 a	74,9 a

<sup>1</sup> On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

### 3.1 Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité Manitoba

Province	Chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres et plus		Toutes les unités	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
<b>Manitoba</b>	**	**	1 779 a	1 815 a	2 308 a	2 379 a	2 862 a	2 934 a	2 378 a	2 447 a

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique

-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

**O1 Proportion (%) de résidences selon la structure du bâtiment**
**Manitoba**

Province	Charpente de béton	Ossature de bois
Manitoba	28,6	71,4

**O2 Proportion (%) de résidences où la câblodistribution et le téléphone sont inclus ou non, et coût moyen (\$) si ces services sont optionnels**
**Manitoba**

Région	Service	Inclus dans le loyer (%)	Non inclus – le locataire prend toutes les dispositions (%)	Optionnel – le coût s'ajoute au loyer (%)	Coût moyen du service si optionnel (\$)
RMR de Winnipeg	Câblodistribution	43,3	36,7	20,0	**
	Téléphone	3,3	76,7	20,0	**
Reste du Manitoba	Câblodistribution	40,0	60,0	**	**
	Téléphone	**	100,0	**	**
Manitoba	Câblodistribution	42,9	40,0	17,1	**
	Téléphone	2,9	80,0	17,1	**

**O3 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences**
**Manitoba**

Province	Avant 1990	1990 à 1999	2000 ou après	Toutes années confondues
Manitoba	**	**	4,0 a	4,6 a

**O4 Loyer moyen (\$) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences**
**Manitoba**

Province		Avant 1990	1990 à 1999	2000 ou après	Toutes années confondues
Manitoba	Studios	**	**	1 893 a	1 815 a
	1 chambre	**	**	2 390 a	2 379 a
	2 chambres ou +	**	**	2 904 a	2 934 a
	Toutes les places	**	**	2 480 a	2 447 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique

-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

## Méthode d'enquête

La Société canadienne d'hypothèques et de logement réalise l'enquête sur les résidences pour personnes âgées en février et mars. Cette enquête annuelle est devenue nationale en 2009 et porte depuis sur tous les centres des dix provinces. Sont comprises dans l'univers d'enquête les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif.

Pour être incluses dans l'enquête, les résidences doivent :

- ✓ Avoir au moins une unité non subventionnée.
- ✓ Avoir ouvert leurs portes depuis au moins un an, autrement dit elles devaient être en exploitation avant janvier 2012 pour être incluses dans l'enquête de 2013.
- ✓ Compter au moins dix unités locatives (au Québec, en Ontario et dans les Prairies) ou cinq unités locatives (dans l'Atlantique et en Colombie-Britannique).
- ✓ Offrir sur place un service de repas.
- ✓ Ne pas compter exclusivement des résidents qui reçoivent des soins assidus (c'est-à-dire au moins une heure et demie de soins par jour). Les établissements de soins de longue durée et les maisons de soins infirmiers, par exemple, sont donc exclus de l'enquête.
- ✓ Offrir des unités locatives (les unités offertes en location viagère ou en copropriété sont exclues de l'Enquête).
- ✓ Compter au moins 50 % de locataires âgés de 65 ans ou plus.

L'enquête sur les résidences pour personnes âgées est un recensement; elle ne porte pas sur un échantillon. Toutes les résidences pour personnes âgées au Canada qui répondent aux critères ci-dessus sont donc incluses dans l'enquête. L'univers d'enquête de la région du Québec peut inclure des résidences privées qui ne répondent pas aux conditions d'obtention d'un certificat de conformité.

L'enquête a été menée par téléphone, télécopieur et courriel. L'information a été obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou de l'administrateur de la résidence. Les résultats de l'enquête témoignent de la conjoncture du marché au moment de sa réalisation. Ils sont pondérés en fonction des taux de non-réponse, de façon à refléter l'univers d'enquête. Pour en savoir davantage sur la fiabilité des données, cliquez [ici](#).

Toutes les données publiées, sauf celles qui concernent l'arrivée sur le marché d'unités neuves, visent uniquement les résidences qui, au moment de l'enquête, étaient ouvertes depuis au moins un an.

## Définitions

**Place** : Espace résidentiel locatif. Exemples : un lit dans une chambre à deux lits ou une salle commune, une chambre individuelle, un studio ou un logement d'une ou de deux chambres. Dans la plupart des cas, il y a une seule place par unité. Les cas faisant exception sont ceux où l'unité est divisée et peut être louée à plus d'une personne, comme les chambres à deux lits et les salles communes. Sauf indications contraires, les données sur les places se rapportent à toutes les places, peu importe le type d'unité.

**Place standard** : Place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Le terme utilisé pour désigner ce type de place peut varier d'une région à l'autre du pays.

**Place avec soins assidus** : Place occupée par un résident qui paye des frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus (au moins une heure et demie de soins par jour) que nécessite son état, par exemple s'il est atteint de la maladie d'Alzheimer ou de démence ou si sa mobilité est réduite.

**Place de soins de relève** : Place servant à loger temporairement une personne âgée qui réside habituellement ailleurs que dans la résidence.

**Place hors marché ou subventionnée** : Place dont le loyer est inférieur au loyer du marché ou place occupée par un résident subventionné.

**Loyer** : Montant mensuel que paient les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Le loyer des places vacantes correspond au montant que demande le propriétaire.

**Place vacante** : Place qui n'est pas occupée au moment de l'enquête et qui est prête à accueillir un nouveau locataire.

**Taux d'attraction** : La majorité des personnes vivant en résidence appartiennent au groupe d'âge de 75 ans et plus. Le taux d'attraction des résidences d'un centre urbain est le rapport entre le nombre de résidents recensés dans l'enquête pour ce centre et le nombre estimatif de personnes âgées de 75 ans et plus dans la population de ce même centre, multiplié par 100.

## Remerciements

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires des résidences et de leur personnel. La SCHL les remercie du temps et des efforts qu'ils ont consacrés à lui fournir des renseignements exacts. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de publier des données et des analyses qui profitent à l'ensemble du secteur de l'habitation.

## Confidentialité

Tous les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête demeurent strictement confidentiels. La SCHL s'en sert uniquement pour produire des statistiques et des ensembles de données anonymes qui ne permettent pas d'identifier des particuliers, des ménages, des entreprises ou des immeubles.

## LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : [www.schl.ca](http://www.schl.ca) ou suivez nous sur [Twitter](#), [YouTube](#) et [Flickr](#).

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274. De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation).

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation).

© 2014, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

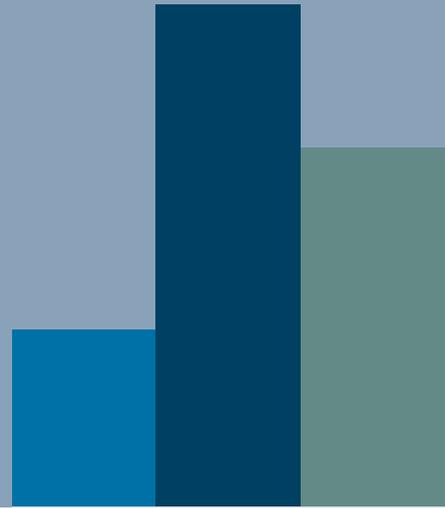
À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH); courriel : [chic@schl.ca](mailto:chic@schl.ca) – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :  
Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

# Marché de l'habitation : notre savoir à votre service



## RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation :  
Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation :  
Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées

**Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!**

**Cliquez sur [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation) pour consulter  
ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.**

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :**  
renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :**  
renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'occupation, et beaucoup plus!

## Portail de l'information sur le marché de l'habitation

Les données sur l'habitation que vous voulez, comme vous les voulez

Sauvegarder et partager des données,  
des tableaux et des graphiques

Accédez rapidement et facilement des  
données sur l'habitation de la SCHL

**À VENIR**

Un nouvel outil  
Web novateur

